

ANNEXE - Attestation de fermeture de l'école du 20 au 24 décembre 2021

A compléter par l'institution compétente

Nom de l'école : **Comité de l'Ecole Fondamentale
De l'Enfant Jésus ASBL**
Adresse : Rue des Œilletts, 15
4451 Voroux-lez-Liers
Personne de contact : **ROUSSEAU VINCENT**
Numéro de téléphone : **04 383 58 75**
E-mail : **DIRECTIONMAP2 @ EESJ. BE**

En application des décisions du Comité de Concertation et des circulaires de l'enseignement relatives à l'organisation de la vie scolaire en période de crise sanitaire – COVID-19 en Communauté française, le soussigné atteste de la suspension des cours dans son établissement.

Cette suspension équivaut à une fermeture de l'école en raison d'une mesure corona décidée en vertu d'une mesure d'ordre général pour la période du 20/12/2021 au 24/12/2021 inclus.

Je certifie que mes déclarations sont sincères et complètes.

Date: 06/12/2021

Signature du responsable



**Comité de l'Ecole Fondamentale
De l'Enfant Jésus ASBL**
Rue des Œilletts, 15
4451 Voroux-lez-Liers